Vue en plan
éch: 1/250

Référence: 18596/10C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 25/03/2020
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

Ordre du Jour No. 2
VU ET APPROUVE
Rambrouch, le 19 DEC. 2019
Le Conseil Communal,

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

Lot / îlot			
surface d'emprise au sol (m2)	min. max.	min. max.	surface constructible brute (m2)
surface du scellement du sol (m2)	max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	max.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions (m)	

surface du lot / de l'îlot (ares)

LEGENDE RGD:

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau :
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre d'étages pleins :
- nombre de niveaux pleins
- +1_R nombre d'étages en retrait
- +1_C nombre de niveaux sous combles
- +1_S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions :
- hc-x hauteur à la corniche de x m
- ha-x hauteur à l'acrotère de x m
- hf-x hauteur au faîte de x m

Types et dispositions des constructions :
- x-mi maisons isolées
- x-mj maisons jumelées
- x-mb maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes des toitures :
- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte*

Gabarit des immeubles :
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / parcelles :
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- îlot projeté

Degré de mixité des fonctions :
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics:
- espace vert privé
- espace vert public
- aires de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- canalisation pour eaux pluviales
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE:

Equipements existants :
- Canalisation pour eaux mixtes
- Réseau d'adduction d'eau
- Hydrant
- Vanne de branchement particulier
- Chambre de visite
- Candélabre d'éclairage public
- Armoire tv
- Avaloir
- Armoire électrique
- Chambre d'épissure P&T

Canalisation pour eaux pluviales sur terrain privé:
- Caniveau
- Fossé ouvert avec servitude
- Rigole
- Tuyau
- Descente de toiture
- Avaloir

Canalisation pour eaux pluviales sur terrain public:
- Rigole
- Caniveau

- accès
- 1 n° lot
- * Faîte orienté parallèlement à la façade la plus longue de la construction.
- chambre de visite eaux usées, eaux pluviales
- siphon
- distances et reculs
- Niveau terrain existant

Lot: 1	surface du lot (ares) 8,97
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 182	surface constructible brute (m2) min 140 max 371
surface max du scellement du sol (m2) 300	type, disposition et nombre de constructions 1-mi
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 2	surface du lot (ares) 6,53
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 171	surface constructible brute (m2) min 140 max 313
surface max du scellement du sol (m2) 280	type, disposition et nombre de constructions 1-mb
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 3	surface du lot (ares) 3,14
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 95	surface constructible brute (m2) min 140 max 274
surface max du scellement du sol (m2) 180	type, disposition et nombre de constructions 1-mb
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 4	surface du lot (ares) 3,10
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 93	surface constructible brute (m2) min 140 max 274
surface max du scellement du sol (m2) 180	type, disposition et nombre de constructions 1-mb
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 5	surface du lot (ares) 4,35
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 127	surface constructible brute (m2) min 140 max 275
surface max du scellement du sol (m2) 250	type, disposition et nombre de constructions 1-mi
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 6	surface du lot (ares) 4,49
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 131	surface constructible brute (m2) min 140 max 275
surface max du scellement du sol (m2) 250	type, disposition et nombre de constructions 1-mi
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 7	surface du lot (ares) 8,34
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 245	surface constructible brute (m2) min 140 max 450
surface max du scellement du sol (m2) 350	type, disposition et nombre de constructions 1-mi
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 8	surface du lot (ares) 9,32
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 195	surface constructible brute (m2) min 140 max 384
surface max du scellement du sol (m2) 300	type, disposition et nombre de constructions 1-mi
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 9	surface du lot (ares) 9,72
surface d'emprise au sol (m2) min 90 max 195	surface constructible brute (m2) min 140 max 384
surface max du scellement du sol (m2) 300	type, disposition et nombre de constructions 1-mi
type de toiture hab t2 (30-43°) dép tp, t1 (12-13°)	hauteur des constructions (m) hc 6,50, hf 10,50, ha 4,00
type et nombre de logements min 1-u max 1-u	nombre de niveaux hab II dép I / hab II + 1S + 1C dép I

Lot: 10	surface du lot (ares) 1,12
surface d'emprise au sol (m2) min / max /	surface constructible brute (m2) min / max /
surface max du scellement du sol (m2) 112	type, disposition et nombre de constructions /
type de toiture /	hauteur des constructions (m) max /
type et nombre de logements min / max /	nombre de niveaux min / max /

Coupe AA
éch: 1/250

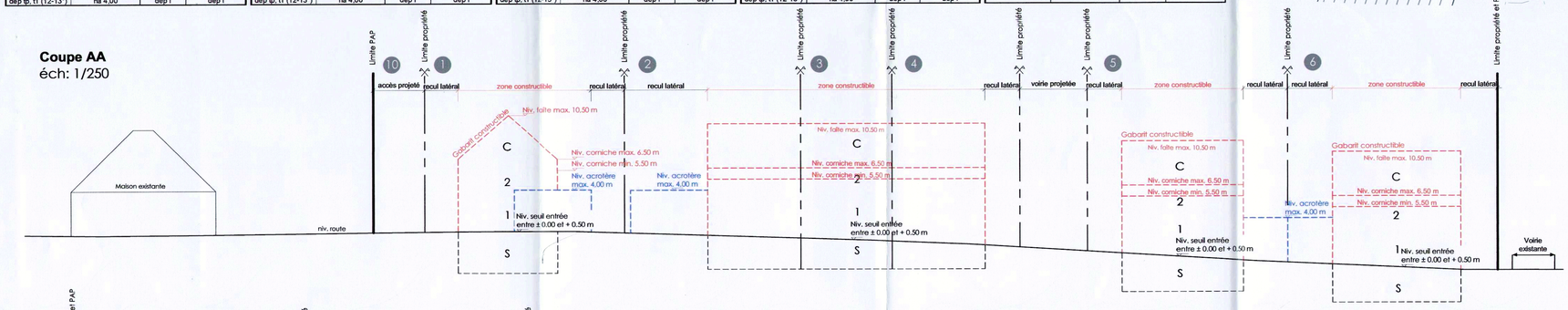

Coupe BB
éch: 1/250

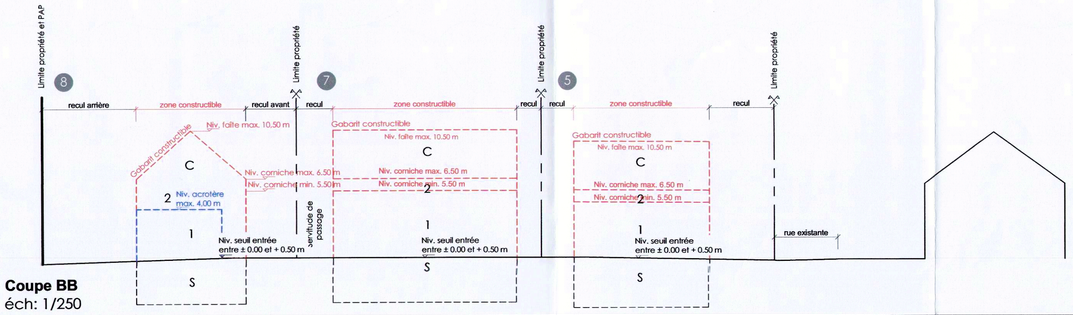

RÉV.	DATE	DRESSÉ	MODIFICATION
A	30.10.2019	MS	Largeur route de desserte et zones PAG

201910301113

Consorts Kraus
3, rue des Romains
L-8537 HOSTERT

PAP rue des Romains II à Hostert
Partie graphique
Vue en plan et coupes

DATE :	DRESSÉ :	PLAN N° :	INDICE :
12.04.2019	AB/MS	1432_02_01	A
ÉCHELLE : 1/250	CONTRÔLÉ : CB	FICHIER : 1432PAP08.dwg	

RAUSCH & Associés
Bureau d'études * Ingénieurs-conseils s.à r.l.
1, rue Kinnikshaff L-8838 Wahl
Tél: 88 80 08 Fax: 83 83 37 E-mail: berlux@pt.lu